

**RESSÉ L'ASSUREUR.** Or, la démarche et les actes du magistrat, en question, sur l'ordre du Parquet, tendraient à prouver le contraire. Cette démarche et ces actes, estime M. Wagnon, constituent à son endroit un sérieux préjudice. Et nul en effet n'ira soutenir que M. Wagnon n'ait point quelque droit d'exposer, avec amertume, ses doléances. Il en résulte des désagréments qu'il faut envisager. En prenant ces mesures, dit le négociant, en posant les conditions dans lesquelles il se propose de passer le voir, il (le Parquet) ne fait passer par un voleur on un failli et fait le plus grand tort à sa réputation, à son honorabilité et à son crédit ». On n'agit point autrement avec les malfaiteurs et recailleurs de tous genres. Or, explique M. Wagnon, il ne faudrait rien de même pas confondre, car on ne peut rien se reprocher. Je suis fabricant de margarine, je suis patenté pour cela, j'ai écrit le livre de la margarine; quand un client se présente je n'ai pas à rechercher ce qu'il fera de ma marchandise, ce n'est pas mon affaire, cela ne me regarde pas. Quel industriel quelconque pourrait subsister s'il exigeait qu'on lui rende compte de l'emploi qu'on fera de son produit ?

Ce plaisir, bien qu'étant, comme on dit, *pro domo* ne mérite pas moins l'attention de tous. Ce cas peut se représenter ou le moins un cas semblable et il ne faut pas qu'à tout propos et même hors de propos la police puisse avoir ainsi sans motifs sérieux nous ne disons pas droit d'investigation, mais d'indiscrétion dans ses recherches et ses enquêtes.

Dans la lettre dont nous parlons adressée à M. Margery, M. Wagnon annonce qu'il est décidé à réclamer 50.000 francs de dommages-intérêts pour le tort moral qui lui a été causé. C'est pour le principe d'ailleurs qu'il agit de la sorte, car il s'attend bien à n'avoir pas gain de cause dans son recours. L'important de l'affaire n'est point là. Il réside plutôt dans la conclusion que voici :

« Il faudrait donc poursuivre une réforme de la loi. Il est absolument nécessaire qu'il soit créé une juridiction spéciale absolument indépendante, ne relevant ni du gouvernement, ni des pouvoirs politiques devant laquelle les citoyens lésés pourraient porter tous les cas de mauvaise foi, de fraude, de déception, de nomination à des postes ou de désignation de juges, cela regarde non les parlementaires et en tous cas de plus savants que moi ».

Cela paraît tout simple en effet. Mais ni le commentant à qui vient d'arriver l'aventure que nous rapportons, ni M. Margery auquel il a confié ses doléances, ni personne malgré tant de promesses faites, les programmes électoraux n'évoquent le changement comme prochain. Il faut si longtemps pour obtenir en France ce que tout le monde réclame comme parfaitement équitable.

**INTERRUPTION DE CIRCULATION AU PONT DU BLANC-SEAU.** — En vue de travaux à exécuter pour la réparation du calage et du réglage des plaques garde-pavés du pont tournant du Blanc-Seaü établi sur le canal de Roubaix, M. le Préfet du Nord a pris un arrêté dont voici le dispositif :

Article Premier. — La circulation sera interrompue du 21 mars à une heure du matin, au 25 mars, à cinq heures du matin, sur le pont de la gare de Roubaix, situé sur le canal de Roubaix au point kilométrique 10 k. 820, à la traversée du chemin de grande communication numéro 9 de Wattrelos à Mouvaux, pour l'exécution des travaux mentionnés.

Article 2. — Pendant cette période, les voitures passeront par le pont du Fresnoy, situé sur la commune de Tourcoing au p. k. 11 k. 670 du canal de Roubaix.

Les piétons traverseront le canal sur la passerelle établie à côté du pont tournant du Blanc-Seaü.

Article 3. — M. l'ingénieur en chef de service des voies navigables du Nord et du Pas-de-Calais est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée : 1° à M. l'ingénieur en chef, agent voyer en chef du département; 2° à MM. les maires des communes de Wattrelos, de Roubaix et de Mouvaux; 3° à la Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing.

**PREVOYANTS DE L'AVENIR.** — A partir du 7 avril prochain six bureaux de recettes fonctionneront pour la 203e section des Prévoyants de l'Avénir que préside le docteur Decherf, les bureaux seront : 1° Gare des stations, estaminet Flamant, rue de Valenciennes; 2° Gare de Valenciennes, estaminet Vandevrouck, 3° Place des Phalompains, estaminet Fidèle; 4° Croix Rouge au débit de tabac de M. Vandevrouck; 5° Place Saint-Denis, estaminet Egels; 6° rue du Flocon, estaminet Vercoûtre.

Les recettes et adhésions se feront le dimanche de chaque mois de 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2.

**LA CAISSE D'EPARGNE.** — La caisse d'épargne sera fermée les dimanches et lundis de Pâques. Par contre il y aura séance le samedi 30 mars, à dix heures.

**L'IVRESSE.** — L'agent de police Florin a mis en état d'arrestation, mardi matin, rue des Anges, Catherine Briatte, 63 ans, rue de l'Amiral Courbet, 83, qui en état complet d'ivresse causait du scandale sur la voie publique.

Accident de voiture, mardi matin, rue de Valenciennes, 24, une automobile conduite par M. Martin et Decroix, 26 ans, fondeur, rue de Brest 14, également pour ivresse et tapage.

Procès-verbal ont été dressés à la charge de Heux et de Catherine Briatte qui ont ensuite été remis en liberté.

**ACCIDENTS DU TRAVAIL.** — Chez MM. Cahilliez et Deloostre, rue du Dragon, un ouvrier, M. Deshayes, 24 ans, a été blessé par un débris de bois. Récupération, s'est continuée le pied gauche en heurtant un wagonnet. Docteur Defoesez; dix jours.

M. Gustave Leleu, 49 ans, rue de la Laitie, 239, teneur de cahiers, a été blessé par un débris de bois. Récupération, s'est continuée le pied gauche en heurtant un wagonnet. Docteur Defoesez; dix jours.

Un homme de peine, M. Gustave Taverne, 63 ans, a été blessé par un débris de bois. Récupération, s'est continuée le pied gauche en heurtant un wagonnet. Docteur Defoesez; dix jours.

Chez MM. Masson et Debrulle, boulevard Gambetta, un ouvrier, M. Van der Auwera, 35 ans, a été blessé par un débris de bois. Récupération, s'est continuée le pied gauche en heurtant un wagonnet. Docteur Defoesez; dix jours.

**BONDES.** — Le Conseil communal de Bondue a prononcé dimanche dernier la suppression de travaux d'installation de la bacle publique. Il nous paraît intéressant de dire quelques mots à ce sujet. La bacle installée est appelée à rendre à la population et plus particulièrement aux cultivateurs, de nombreux et précieux services.

Dans les communes voisines, depuis de nombreuses années, fonctionnent une bacle publique; Bondue n'était dépourvue.

C'est à la suite d'une pétition organisée par le syndicat Agricole local et présentée au Conseil municipal que cette assemblée, dans sa séance de février 1935, décida l'installation de la bacle publique. Il nous paraît intéressant de dire quelques mots à ce sujet. La bacle installée est appelée à rendre à la population et plus particulièrement aux cultivateurs, de nombreux et précieux services.

**ACCIDENT DU TRAVAIL.** — Julia Cardon, soixante-trois ans, demeurant au 21, rue de Valenciennes, a été blessée à la main gauche en voulant nettoyer son métier. Quelques jours de repos; docteur Deldalle.

**AUTOUR D'UNE CONFÉRENCE**

La « Société républicaine des Conférences » qui, sous couvert d'éducation démocratique n'est qu'une vulgaire entreprise de réunions politiques à tendances nettement maçonniques, sinon pirates, travaille, en ce moment, les cantons de Tourcoing. Des orateurs et conférenciers, les uns habiles les autres qu'on ne connaît pas, ont été envoyés dans la région du prosélytisme ardent et essaient d'amener à leurs idées les populations de cette partie du département qui est, incontestablement, celle qui est restée la plus attachée aux saines traditions et aux robustes croyances qui font les races fortes. C'est même pour cela que la société républicaine des conférences, plus fidèle à son programme caché qu'à ce qui lui est énoncé, s'efforce à faire pénétrer dans cette terre d'énergie, ses théories. En cela rien que de très naturel de sa part. Ce qui l'est moins, c'est qu'un homme qui, en maintes circonstances, se pare du titre de libéral et à qui il arrive encore — de moins en moins souvent du reste! — de se réclamer de ses convictions catholiques, se fasse le zélé propagandiste de cette œuvre-là. Nous avons nommé M. le maire de Comines. Avons nous tort, il a pas bien longtemps pour signaler à M. Ducarion, ce dépit de ses protestations intermittentes, suivait une ligne d'évolution anormale de rapidité dans la voie du renoncement à tout ce qui fut son passé?

M. le maire de Comines continue son évolution et il va vite en besogne. L'autre jour, il présidait une conférence de M. Gombert, directeur d'école à Fourmes et notoire éducateur français. Hier, il présidait une autre conférence, dont nous avons rendu compte. M. Hettey, professeur de droit à l'Université de Lille, sous prétexte de parler de « l'Idéal Laïque » s'est, fort inconsidérément et avec un parfait manque de tact, livré à un véritable réquisitoire contre l'Eglise; ses dogmes. Par sa présence au bureau, par son silence acceptant, M. Ducarion qu'on ne savait pas encore si cette charge contre la religion.

Si M. le maire de Comines connaît l'histoire — tout arrive! — qu'a-t-il bien pensé, au moment où M. Hettey, s'appropriant un mot de Voltaire, a déclaré que « les prêtres depuis l'antiquité ont été des fauteurs d'ignorance et d'injustice? » Qu'a-t-il pensé lorsqu'il a entendu faire l'éloge du scepticisme et cette phrase stupéfiante dans la bouche d'un professeur? A-t-il pas le droit d'imposer une conviction à son enfant? On avait cru, jusqu'à nos émancipés modernistes que l'éducateur était, dans l'œuvre de formation spirituelle de l'enfant, le suppléant du père de famille. Il faut déchanter, à ce qu'il semble. Nos nouveaux éducateurs n'ont qu'à exposer le vrai et le faux, à neutraliser les arguments en faveur du bien qui auraient chance d'avoir un écho, de laisser intrinsèque d'un professeur, à le faire passer à l'acte. Et c'est là, l'idéal laïque? Et M. le maire de Comines approuve de la tête! Et sachant bien le contraire, il ne bronche pas davantage quand il entend dire près de lui que « le Pape nous pousserait volontiers à la guerre civile et nous livrerait à l'étranger », ainsi que d'autres rengaines aussi neuves et aussi radicales. Et M. le maire de Comines ne s'est point contenté de se taire, il a même applaudi. M. Hettey a opposé la solidarité qu'il préconise à une précepte froid et mesquin de la charité chrétienne. M. Ducarion n'a rien trouvé à répondre à cela. Au contraire. M. le maire de Comines subit tout, afin d'être agréable à un parti qui a su trouver le point faible de sa nature: le besoin de louange et de réclame. Et c'est d'un esprit passif et résigné qu'il a vu la violence d'un différent et d'internationalisme qu'il a pu se permettre d'exalter, en termes à peine déguisés, l'avenir prochain de la cité communiste. Que demain M. le maire de Comines, pour les besoins de sa cause tende la main aux sires ennemis de l'âme française, aux francs maçons et aux internationalistes, il ne faudrait pas s'en étonner autrement. Déjà il s'approprie à marcher sur ce terrain dangereux.

N'est-il point dit, dimanche comme en prévision de l'avenir? Il ne faut pas discuter certains points qui peuvent diviser les républicains; les républicains d'extrême-gauche s'entendent. C'est ça l'émancipation des servitudes!

Après cela, convient-il de s'étonner que la conférence ait fini aux cris de: « A bas la calotte! » Ces mots étaient la conclusion et la synthèse de la leçon. M. Ducarion cependant a trouvé qu'il préconisait trop. Il a fait un geste qui voulait dire: « Mais allez donc arrêter des gens bien lancés. Bon zéro, mal gré. A bas la calotte! » Et ceci nous présage que demain, pour aller aux urnes, ses partisans n'auront pas d'autre appel de ralliement!

**ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMÉLIORATION ÉCLAIRAGE, ONETS D'ART MOREL-GOYEZ, 29, rue Esquermois, LILLE LILLE MÈMBRE DU JURY 1932.**

**LILLE**  
UN COLOMBIER AMBULANT. — Le fameux colombier Désiré Nevelans, âgé de vingt sept ans, qui résidait à Néchy, il y a quelques années, des mailles de la justice, parce que la police avait pu réunir de preuves établissant nettement sa culpabilité à l'égard de nombreux méfaits, vient de faire pincer en flagrant délit de vol par le sous-brigadier Bordenet et l'agent Alphonse Dumont, du 8<sup>e</sup> arrondissement.

Un cours de la nuit de lundi à mardi, les deux policiers faisaient en civil, une ronde volénaire dans le quartier de Wicquennes, quand, rue d'Austuzin, ils aperçurent un individu défilant à toutes jambes. L'homme, les bras serrés contre la poitrine, paraissait embarrassé par un objet qui empêchait. Il fut rejoint après une longue poursuite. Se voyant pris, il avoua qu'il avait dérobé quarante pigeons dans le colombier de M. Lambert Schouben, demeurant cour Saint-Yaul, rue d'Austuzin.

**POUR GILLACE CALVANISE** impossible de lutter avec les Galeries Lilloises. Lille: Idem pour ronce, fil de fer, articles de clôture et armoires, carton bitumé, etc... Demander tarif. 78823

**MORTE DE MISÈRE.** — Das voisins ont trouvé morte de misère, chez elle, veuve avariée, âgée de soixante ans, demeurant rue Saint-Gabriel. Par suite d'une habitude invétérée d'imtempérance, la malheureuse se trouvait dénuée de tout. La mort est venue mettre un terme à cette pénible existence.

Voulez-vous conserver votre élégance? Faites-vous habiller sur mesure, à la Compagnie Anglaise, Lille, 2, Grande-Place, Lille. 21416

**GRANDE LIQUIDATION** par cessation de commerce de meubles, objets d'art, bronzes, tapisseries, provenant des ateliers et magasins de la Maison Vandebusch-Hel. — S'adresser, 66 et 68, rue Saint-Etienne, LILLE. 123

**CHIRURGIEN-DENTISTE M. Nauwelaers, 5, r. de Collège, Roubaix** Extractions sans douleur MALADES DE LA BOUCHE

**Convois Funèbres et Obits**  
Les amis et connaissances de la famille ISERBAERT, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Édouard ISERBAERT, pieusement décédé à Roubaix, le 19 mars 1937, dans sa trentième année, administré des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la

Messe de Convoi qui sera célébrée le mercredi 24 courant, à huit heures, aux Vigiles qui auront lieu le jeudi 25 courant, à dix heures, aux Convois et Services solennels, qui auront lieu le jeudi 25 courant, à huit heures et demi, en l'église paroissiale de la Sainte-Eglise, à la maison mortuaire, rue de Valenciennes, 80.

**NOUVEAUX**  
Les amis et connaissances de la famille VAN HERTZOGHE, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Camille VAN HERTZOGHE, pieusement décédé à Roubaix, le 18 mars 1937, dans sa soixante-quatrième année, administré des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convois et Services solennels, qui auront lieu le jeudi 25 courant, à dix heures, en l'église paroissiale de la Sainte-Eglise, à la maison mortuaire, place de Valenciennes, 31.

**Nouvelles Religieuses**  
**ROUBAIX.** — Saint-Martin. — La retraite des hommes, organisée par le Cercle des hommes, aura lieu le dimanche 28 courant, à huit heures, au Cercle des hommes, 24, rue de Valenciennes. Le C. C. de Valenciennes, attiré chaque jour un très nombreux auditoire. L'éloquent prédicateur a parlé dimanche de l'état de notre pays par rapport à la religion. Il a exposé ses idées sur le repos sur des fondements inébranlables et qu'en conséquence, il faut lui garder fidèlement. Lundi, il a signalé un premier danger dans cette terre d'énergie, c'est que l'indépendance et d'insubordination, ont été ainsi préconisées. En cela rien que de très naturel de sa part. Ce qui l'est moins, c'est qu'un homme qui, en maintes circonstances, se pare du titre de libéral et à qui il arrive encore — de moins en moins souvent du reste! — de se réclamer de ses convictions catholiques, se fasse le zélé propagandiste de cette œuvre-là. Nous avons nommé M. le maire de Comines. Avons nous tort, il a pas bien longtemps pour signaler à M. Ducarion, ce dépit de ses protestations intermittentes, suivait une ligne d'évolution anormale de rapidité dans la voie du renoncement à tout ce qui fut son passé?

**TOURCOING.** — Saint-Christophe. — Au salut de huit heures, mardi soir, l'église est archicomble. M. l'abbé Castelain a pris pour thème de son sermon, le 3<sup>e</sup> chapitre de l'Évangile de saint Jean. Une magnifique illumination a été faite. Les bougies avaient été offertes par les paroissiens.

**NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE.** — M. l'abbé Desobry, curé de Ramoules, est transféré à Requiennes.

**CORSAGES A LA PARE, ROUBAIX**  
24, rue de la Gare, Roubaix  
Tous bris de choix  
21003

**TRIBUNAUX**  
**TRIBUNAL CORRECTIF DE LILLE**  
Audience du mardi 19 mars 1937  
Présidence de M. SERF, vice-président.

LA FRAUDE PAR CHEMIN DE FER. — Guillaume Kindt, 55 ans, journalier, demeurant au 50 de la rue de Valenciennes à Wattrelos, chez un sieur Vin Herpe, est un de ces vieux fraudeurs professionnels et à la tête de nombreux vols de marchandises. Il est condamné à six mois de prison avec sursis.

LE DÉTOURNEMENT DE LA MARCHE. — Le nommé Kindt, 55 ans, journalier, demeurant au 50 de la rue de Valenciennes à Wattrelos, est condamné à six mois de prison avec sursis.

LE DÉTOURNEMENT DE LA MARCHE. — Le nommé Kindt, 55 ans, journalier, demeurant au 50 de la rue de Valenciennes à Wattrelos, est condamné à six mois de prison avec sursis.

LE DÉTOURNEMENT DE LA MARCHE. — Le nommé Kindt, 55 ans, journalier, demeurant au 50 de la rue de Valenciennes à Wattrelos, est condamné à six mois de prison avec sursis.

LE DÉTOURNEMENT DE LA MARCHE. — Le nommé Kindt, 55 ans, journalier, demeurant au 50 de la rue de Valenciennes à Wattrelos, est condamné à six mois de prison avec sursis.

LE DÉTOURNEMENT DE LA MARCHE. — Le nommé Kindt, 55 ans, journalier, demeurant au 50 de la rue de Valenciennes à Wattrelos, est condamné à six mois de prison avec sursis.

LE DÉTOURNEMENT DE LA MARCHE. — Le nommé Kindt, 55 ans, journalier, demeurant au 50 de la rue de Valenciennes à Wattrelos, est condamné à six mois de prison avec sursis.

LE DÉTOURNEMENT DE LA MARCHE. — Le nommé Kindt, 55 ans, journalier, demeurant au 50 de la rue de Valenciennes à Wattrelos, est condamné à six mois de prison avec sursis.

LE DÉTOURNEMENT DE LA MARCHE. — Le nommé Kindt, 55 ans, journalier, demeurant au 50 de la rue de Valenciennes à Wattrelos, est condamné à six mois de prison avec sursis.

LE DÉTOURNEMENT DE LA MARCHE. — Le nommé Kindt, 55 ans, journalier, demeurant au 50 de la rue de Valenciennes à Wattrelos, est condamné à six mois de prison avec sursis.

LE DÉTOURNEMENT DE LA MARCHE. — Le nommé Kindt, 55 ans, journalier, demeurant au 50 de la rue de Valenciennes à Wattrelos, est condamné à six mois de prison avec sursis.

LE DÉTOURNEMENT DE LA MARCHE. — Le nommé Kindt, 55 ans, journalier, demeurant au 50 de la rue de Valenciennes à Wattrelos, est condamné à six mois de prison avec sursis.

LE DÉTOURNEMENT DE LA MARCHE. — Le nommé Kindt, 55 ans, journalier, demeurant au 50 de la rue de Valenciennes à Wattrelos, est condamné à six mois de prison avec sursis.

LE DÉTOURNEMENT DE LA MARCHE. — Le nommé Kindt, 55 ans, journalier, demeurant au 50 de la rue de Valenciennes à Wattrelos, est condamné à six mois de prison avec sursis.

LE DÉTOURNEMENT DE LA MARCHE. — Le nommé Kindt, 55 ans, journalier, demeurant au 50 de la rue de Valenciennes à Wattrelos, est condamné à six mois de prison avec sursis.

LE DÉTOURNEMENT DE LA MARCHE. — Le nommé Kindt, 55 ans, journalier, demeurant au 50 de la rue de Valenciennes à Wattrelos, est condamné à six mois de prison avec sursis.

LE DÉTOURNEMENT DE LA MARCHE. — Le nommé Kindt, 55 ans, journalier, demeurant au 50 de la rue de Valenciennes à Wattrelos, est condamné à six mois de prison avec sursis.

LE DÉTOURNEMENT DE LA MARCHE. — Le nommé Kindt, 55 ans, journalier, demeurant au 50 de la rue de Valenciennes à Wattrelos, est condamné à six mois de prison avec sursis.

LE DÉTOURNEMENT DE LA MARCHE. — Le nommé Kindt, 55 ans, journalier, demeurant au 50 de la rue de Valenciennes à Wattrelos, est condamné à six mois de prison avec sursis.

LE DÉTOURNEMENT DE LA MARCHE. — Le nommé Kindt, 55 ans, journalier, demeurant au 50 de la rue de Valenciennes à Wattrelos, est condamné à six mois de prison avec sursis.

LE DÉTOURNEMENT DE LA MARCHE. — Le nommé Kindt, 55 ans, journalier, demeurant au 50 de la rue de Valenciennes à Wattrelos, est condamné à six mois de prison avec sursis.

LE DÉTOURNEMENT DE LA MARCHE. — Le nommé Kindt, 55 ans, journalier, demeurant au 50 de la rue de Valenciennes à Wattrelos, est condamné à six mois de prison avec sursis.

LE DÉTOURNEMENT DE LA MARCHE. — Le nommé Kindt, 55 ans, journalier, demeurant au 50 de la rue de Valenciennes à Wattrelos, est condamné à six mois de prison avec sursis.

**Volailles fines, Pigeons jeunes, Bours, Cufs et Fromages le plus grand assortiment. ÉPIGRIE FELIX POTIN, TOURCOING. 21460**

**LES PRODUCTEURS DE GRAINES DE BETTERAVES AU MINISTRE DE L'AGRICULTURE.** — Une délégation des cultivateurs-producteurs de graines de betteraves sera présentée mercredi, à dix heures du matin, à M. le Ministre de l'Agriculture, par MM. Delaune, Lottin, Guistin, Delroy, Delcroix et autres députés du Nord. Elle sera ensuite reçue par la Commission des douanes.

**C'EST au 26, rue Nationale, à Lille la grande vente réclame de Bijouterie, Horlogerie et SOLDES D'ARTICLES de 1<sup>re</sup> COMMUNIONS et CHAPELETS 21447**

**NORD LES VOLEURS DE COFFRE-FORT A SAULZOIR 6.000 francs dérobés. — Les malfaiteurs laissent 17.000 francs qu'ils n'ont pas vus.**  
Un important cambriolage a été commis la nuit dernière chez M. Hyacinthe Marchand, cultivateur à Saulzoir.  
« Les malfaiteurs, après avoir escaladé la haie du jardin, se sont approchés de l'habitation vide, M. Marchand et sa sœur couchant dans les dépendances de la ferme.  
Une fois dans la place, les malfaiteurs se sont dirigés vers la cuisine où se trouvait le coffre-fort de M. Marchand et l'ont emporté, bien qu'il ne pèse pas moins de 200 kilos au lieu dit. Le Chemin Vert, à 600 mètres environ de la ferme. Après avoir défilé le fond, ils ont pris les 6.000 francs qu'il contenait et ont disparu dans la nuit.  
A son réveil, M. Marchand constata avec stupeur la disparition de son coffre-fort. Il se mit à la recherche de celui-ci et le découvrit à côté des cambrioleurs l'avaient laissé, au Chemin-Vert.  
M. Marchand, tout en pleurant les 6.000 francs disparus, a été heureux de constater que le coffre-fort avait été volé par un individu qui n'est pas un voleur professionnel, car celui-ci n'avait pas pris les 6.000 francs qu'il contenait et ont disparu dans la nuit.  
A son réveil, M. Marchand constata avec stupeur la disparition de son coffre-fort. Il se mit à la recherche de celui-ci et le découvrit à côté des cambrioleurs l'avaient laissé, au Chemin-Vert.  
M. Marchand, tout en pleurant les 6.000 francs disparus, a été heureux de constater que le coffre-fort avait été volé par un individu qui n'est pas un voleur professionnel, car celui-ci n'avait pas pris les 6.000 francs qu'il contenait et ont disparu dans la nuit.

**Cabaretiers, Allez déguster les vins, bière et spiritueux de la Cooperative « LA CONFIANCE », rue Ma Campagne, à Roubaix, société qui compte 2.260 actionnaires; vous vous rendez compte qu'il n'est pas possible de trouver rien de meilleur. 21120-1**

**Concerts & Spectacles**  
**ROUBAIX.** La catastrophe de l'éna. — La direction du Cinéma-théâtre des Variétés qui veut comme toujours donner à sa clientèle la primeur des nouveautés cinématographiques, vient de recevoir une vue de 400 mètres d'une émouvante et sensationnelle actualité: « L'Éna ». Catastrophe de Louvain. L'Éna; Les ravages de l'explosion, vue prise sur le cuirasse même; les funérailles des victimes; les couronnes; les survivants de l'éna; le président de la République française; les Ministres; les Représentants des nations étrangères aux funérailles; le Président, les Ministres, les Ambassadeurs visitant l'éna.  
Celle vue avec quantité d'autres nouveautés sera donnée jeudi 24 et dimanche 27 mars à 8 heures, et les soirées à 8 heures; samedi 23 et lundi 25 en soirée, à 8 heures.  
Malgré les sacrifices que la Direction a dû consentir pour se procurer la première en province, les prix de location ne seront pas augmentés afin que chacun puisse assister à ces représentations extraordinaires: Fauteuils 1 fr.; parquets 0,50; galeries 0,30. Retenir ses places d'urgence tous les jours de 2 heures de l'après-midi à 7 heures et demi, au cas du Théâtre rue Lacroix.

**Théâtre du Fontenay.** — Pour éviter l'ennui de cet été, le Théâtre du Fontenay a décidé de donner une série de représentations populaires à prix réduits. La Direction du Théâtre du Fontenay a décidé de donner une série de représentations populaires à prix réduits. La Direction du Théâtre du Fontenay a décidé de donner une série de représentations populaires à prix réduits.

**ROUBAIX.** — Voici le programme du concert public qui aura lieu jeudi prochain, à huit heures du soir, dans la salle de l'Hippodrome, par la Société chorale « L'Union des Travailleurs », de Dard-Jardin. 1° « Union des Neiges », de Dard-Jardin; 2° « L'Africain », de M. J. Vromant; 3° « Paillassé », de L. Vromant; 4° « L'Africain », de M. J. Vromant; 5° « L'Africain », de M. J. Vromant; 6° « L'Africain », de M. J. Vromant; 7° « L'Africain », de M. J. Vromant; 8° « L'Africain », de M. J. Vromant; 9° « L'Africain », de M. J. Vromant; 10° « L'Africain », de M. J. Vromant; 11° « L'Africain », de M. J. Vromant; 12° « L'Africain », de M. J. Vromant; 13° « L'Africain », de M. J. Vromant; 14° « L'Africain », de M. J. Vromant; 15° « L'Africain », de M. J. Vromant; 16° « L'Africain », de M. J. Vromant; 17° « L'Africain », de M. J. Vromant; 18° « L'Africain », de M. J. Vromant; 19° « L'Africain », de M. J. Vromant; 20° « L'Africain », de M. J. Vromant; 21° « L'Africain », de M. J. Vromant; 22° « L'Africain », de M. J. Vromant; 23° « L'Africain », de M. J. Vromant; 24° « L'Africain », de M. J. Vromant; 25° « L'Africain », de M. J. Vromant; 26° « L'Africain », de M. J. Vromant; 27° « L'Africain », de M. J. Vromant; 28° « L'Africain », de M. J. Vromant; 29° « L'Africain », de M. J. Vromant; 30° « L'Africain », de M. J. Vromant; 31° « L'Africain », de M. J. Vromant; 32° « L'Africain », de M. J. Vromant; 33° « L'Africain », de M. J. Vromant; 34° « L'Africain », de M. J. Vromant; 35° « L'Africain », de M. J. Vromant; 36° « L'Africain », de M. J. Vromant; 37° « L'Africain », de M. J. Vromant; 38° « L'Africain », de M. J. Vromant; 39° « L'Africain », de M. J. Vromant; 40° « L'Africain », de M. J. Vromant; 41° « L'Africain », de M. J. Vromant; 42° « L'Africain », de M. J. Vromant; 43° « L'Africain », de M. J. Vromant; 44° « L'Africain », de M. J. Vromant; 45° « L'Africain », de M. J. Vromant; 46° « L'Africain », de M. J. Vromant; 47° « L'Africain », de M. J. Vromant; 48° « L'Africain », de M. J. Vromant; 49° « L'Africain », de M. J. Vromant; 50° « L'Africain », de M. J. Vromant; 51° « L'Africain », de M. J. Vromant; 52° « L'Africain », de M. J. Vromant; 53° « L'Africain », de M. J. Vromant; 54° « L'Africain », de M. J. Vromant; 55° « L'Africain », de M. J. Vromant; 56° « L'Africain », de M. J. Vromant; 57° « L'Africain », de M. J. Vromant; 58° « L'Africain », de M. J. Vromant; 59° « L'Africain », de M. J. Vromant; 60° « L'Africain », de M. J. Vromant; 61° « L'Africain », de M. J. Vromant; 62° « L'Africain », de M. J. Vromant; 63° « L'Africain », de M. J. Vromant; 64° « L'Africain », de M. J. Vromant; 65° « L'Africain », de M. J. Vromant; 66° « L'Africain », de M. J. Vromant; 67° « L'Africain », de M. J. Vromant; 68° « L'Africain », de M. J. Vromant; 69° « L'Africain », de M. J. Vromant; 70° « L'Africain », de M. J. Vromant; 71° « L'Africain », de M. J. Vromant; 72° « L'Africain », de M. J. Vromant; 73° « L'Africain », de M. J. Vromant; 74° « L'Africain », de M. J. Vromant; 75° « L'Africain », de M. J. Vromant; 76° « L'Africain », de M. J. Vromant; 77° « L'Africain », de M. J. Vromant; 78° « L'Africain », de M. J. Vromant; 79° « L'Africain », de M. J. Vromant; 80° « L'Africain », de M. J. Vromant; 81° « L'Africain », de M. J. Vromant; 82° « L'Africain », de M. J. Vromant; 83° « L'Africain », de M. J. Vromant; 84° « L'Africain », de M. J. Vromant; 85° « L'Africain », de M. J. Vromant; 86° « L'Africain », de M. J. Vromant; 87° « L'Africain », de M. J. Vromant; 88° « L'Africain », de M. J. Vromant; 89° « L'Africain », de M. J. Vromant; 90° « L'Africain », de M. J. Vromant; 91° « L'Africain », de M. J. Vromant; 92° « L'Africain », de M. J. Vromant; 93° « L'Africain », de M. J. Vromant; 94° « L'Africain », de M. J. Vromant; 95° « L'Africain », de M. J. Vromant; 96° « L'Africain », de M. J. Vromant; 97° « L'Africain », de M. J. Vromant; 98° « L'Africain », de M. J. Vromant; 99° « L'Africain », de M. J. Vromant; 100° « L'Africain », de M. J. Vromant; 101° « L'Africain », de M. J. Vromant; 102° « L'Africain », de M. J. Vromant; 103° « L'Africain », de M. J. Vromant; 104° « L'Africain », de M. J. Vromant; 105° « L'Africain », de M. J. Vromant; 106° « L'Africain », de M. J. Vromant; 107° « L'Africain », de M. J. Vromant